

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 32 (1935)  
**Heft:** 8

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)*

Compte de chèques et virements II. 1480.

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>	<i>Annonces :</i>
D <sup>r</sup> ROTSCHY, Cartigny (Genève).	L. GAPANY, Vuippens (Fr.).	J. MAGNENAT, Renens.	Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)

---

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

---

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

N° 8

AOUT 1935

---

SOMMAIRE : Conseils aux débutants pour août, par *Schumacher*. — A lire et... à retenir. — Maladies des abeilles en 1934 (suite et fin), par le *Dr O. Morgenthaler*. — Acariose et loque des abeilles. — Notre pensée (suite et fin), par *Tricoire Frères*. — Développement des ruches, par *H. Pfenniger*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Relevé de nos ruches sur balance en juin 1935. — Glanes (tiré de *L'Abeille et l'Erable*). — Un joli pavillon, par *Aug. Jaunin*. — Curieux pillage-tuerie, par *Jules Monney*. — Congrès apicole. — Assemblée générale à Fribourg, par *P. Chassot*. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

---

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro**

---

## Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

---

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98**

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR AOÛT

Nous écrivons ces lignes avec un peu de peine : un œil est bouché par une piqûre très douloureuse, dans la cornée. La coquine d'abeille qui m'a fait cela a voulu que je sois très court dans mes conseils... et j'obéirai, si possible.

Et tout d'abord, vu la sécheresse qui règne, la disette de récolte, n'ouvrez vos ruches qu'avec beaucoup de précautions et sans insister, car le pillage est rapidement en mouvement et c'est fort difficile à arrêter. On voit des fureteuses partout, à l'affût de la moindre prébente. Fermez donc bien vos ruches, sauf un trou de vol...

Si vous devez remettre une hausse, aspergez les rayons. Et même utilisez le « vaporisateur » de votre dame ou de votre fille et aspergez d'une vapeur d'eau, non parfumée, le dessus des rayons du corps de ruche. J'utilise très souvent à cette saison un vaporisateur de grand modèle (qui me sert en temps ordinaire à me vaporiser non pas moi-même, mais les plantes que j'aime) et l'effet en est bien meilleur que celui de l'enfumoir. Nos abeilles aiment-elles les douches... je n'en sais rien, mais je constate que l'eau fraîche leur insuffle de meilleurs sentiments.

En plaine, les regains semblent donner quelque chose d'appréciable. Près de notre rucher se trouvent des champs tout jaunes de lotiers, deuxième floraison, et c'est un joyeux bourdonnement qui dure une bonne partie de la journée. La bascule n'accuse pas de très sérieuses augmentations, mais si peu que ce soit, c'est un apport très bienvenu, qui maintient la vitalité des colonies, favorise la ponte d'une jeune génération naissant en août et apte ainsi à passer un bon hivernage.

Hivernage... Parler d'un tel sujet alors que les teints se brunissent, qu'on voit des torsos d'un bronzé qui tourne même presque noir, alors que nos « gracieuses » sont à peine vêtues, parler d'hivernage... il faut avoir non seulement une piqûre dans l'œil, mais une aussi plus profond... dans le cerveau... Pas tant que cela : la nature entière déjà se prépare pour la saison morte, les arbres eux aussi vont « aoûter », amasser les réserves, en un mot, tout nous dit que le cycle de la sève tend à descendre et l'abeille fait de même, se prépare à affronter la saison froide. Il faut donc exciter un peu la ponte là où elle ne se fait pas naturellement, pour obtenir des naissances à fin août et en septembre. C'est ce groupe-là qui vous donnera des colonies vigoureuses au printemps prochain. Mais encore une fois, si vous utilisez le sucre fédéral renchéri comme vous le

savez trop, hélas, prenez toutes les précautions : ne donnez que dans des nourrisseurs étanches, bien à l'abri, ne donnez que le soir et en quantité qui puisse être facilement absorbée pendant la nuit, rétrécissez les trous de vol, etc., etc.

Avez-vous surveillé vos souches ? La jeune reine a-t-elle bien commencé sa ponte ? Vos essaims sont-ils en ordre ? Pour vous en assurer, ne faites ces visites que le soir, toujours de peur que le pillage ne s'en mêle et vous dégoûte, vous et vos voisins, de ces insectes si ardents au travail et qui n'aiment certes pas le chômage.

Quant au miel que vous avez récolté, soignez-le précieusement. Tenez-le dans un local frais, à l'abri des fureteurs et fureteuses, à deux, quatre ou six pattes ; à l'abri aussi de toute odeur ou humidité, puisque le miel est très sensible à toutes ces influences extérieures. Nous avons constaté une fois de plus que les prix fixés par la Romande (comité et assemblée générale) ne sont pas suivis du tout. On offre des miels dans tous les magasins à fr. 2.50 et au-dessous et nous avons vu des offres écrites portant ces prix. Et pourtant, ce n'est pas une marchandise prompte à se détériorer, elle se conserve, il n'y a pas lieu de s'en « débarrasser à tout prix ». La solidarité entre apiculteurs ou plutôt son absence est un des points noirs de notre cohorte. Quel est le sorcier qui trouvera la formule pour guérir ce mal qui fait tant de tort à tous ? A la rigueur, on comprenait cela en 1933, année où les fabricants de bidons ont dû faire des affaires merveilleuses, mais cette année, nous n'avons vu nulle part une récolte qui puisse nécessiter l'emprunt des réservoirs à alcool de la Confédération pour y loger son miel. Or le public revient au miel, on a pu le constater partout où les comités de section et les membres ont travaillé, fait un peu de réclame. Nous rappelons que le prix fixé est de fr. 3.80 au détail et que les prix de gros ne doivent descendre au-dessous de fr. 3.— (ce qui laisse une marge normale de bénéfice au détaillant) que dans des conditions spéciales et exceptionnelles.

Saisissez toutes les occasions d'offrir votre miel : ventes de charité, d'églises, de sociétés, etc., lors des cérémonies du 1er août, des tirs, des courses, et la quantité récoltée en 1935 disparaîtra facilement. Il faut que chacun y mette un peu de persévérance, nous avons tous la conviction qu'en répandant la consommation du miel, nous faisons une bonne œuvre, pour autrui et pour soi-même. Les cas sont rares où l'on peut ainsi facilement réunir ces deux éléments.

St-Sulpice, 24 juillet 1935.

*Schumacher.*

## A LIRE ET .....A RETENIR

La demi-cotisation (pour le deuxième semestre) est de fr. 3.60. Ce prix s'explique parce que les frais généraux sont les mêmes pour l'année entière que pour une demi-année (assurances, etc., qui ne connaissent pas une fraction d'année).

Nous ajoutons que nous pouvons servir encore des années complètes (1935 et précédentes). Nous encourageons MM. les caissiers à percevoir l'année complète pour 1935 vu les articles très intéressants que contiennent les premiers numéros.

\* \* \*

Les membres qui désireraient profiter des prix spéciaux et surtout de la qualité des bascules que la Romande va commander sont invités à se faire inscrire auprès de M. Thiébaud, Corcelles (Neuchâtel), chef du service des pesées. Ces bascules, faites pour recevoir facilement une ruche, reviennent à environ 75 francs.

\* \* \*

Nous offrons des boîtes à miel, très bien faites, au prix de 15 centimes la boîte de 1 kilo et 11 centimes celle de  $\frac{1}{2}$  kilo. Verser le montant correspondant à notre compte de chèques. Ce stock est limité. Il n'existera plus l'an prochain. Les frais d'emballage seront pris en remboursement par la maison expéditrice.

\* \* \*

Les membres qui tiennent des comptabilités système Dr Laur sont priés de les envoyer à l'Union suisse des paysans, à Brougg, cet office établissant des données très utiles à toute la corporation apicole.

\* \* \*

Nous répétons les prix des bocaux : 1 kg. 45 cts. ;  $\frac{1}{2}$  kg. 40 cts. ;  $\frac{1}{4}$  kg. 35 cts. Quantité minimum 100 pièces, toutefois on peut assortir les diverses contenances pour arriver au chiffre de 100 pièces. On peut aussi s'unir à plusieurs pour obtenir ce chiffre.

Nous offrons aussi des tubes-échantillons, en verre très fin, avec enveloppe de bois, au prix de 25 cts pièce, par 6 pièces au minimum. Les commandes pour les articles se font par versement de la somme à notre compte de chèques II. 1480, en indiquant au dos du chèque les objets désirés, ainsi que l'adresse exacte. Les emballages pour les bocaux doivent être renvoyés immédiatement à St-Prex franco.

## MALADIES DES ABEILLES EN 1934

par le Dr O. Morgenthaler, Liebefeld.

(Suite et fin.)

Le *noséma*, sans autre maladie, fut trouvé dans 458 sur 1412 ruchers examinés, soit le 32 % de tous les échantillons ; ce pourcentage était le même en 1933. Les deux chiffres correspondent ensemble quant à l'examen microscopique mais varient quant aux symptômes et aux dégâts apparents dans la pratique. En 1933, de même que dans les deux années précédentes, le *noséma* exerça de grands ravages, alors qu'en 1934 ces derniers ne furent nulle part très accentués. Sans le secours de l'homme et sans raison apparente, l'épidémie qui avait si fortement inquiété les apiculteurs suisses, a presque complètement disparu. Ce n'est que dans quelques ruchers isolés et seulement dans quelques colonies qu'apparut le dépérissement caractéristique.

Nous étions très curieux de voir comment se manifesterait en 1934 le *noséma*, car en 1933 la récolte suisse totale put être séparée en deux grandes catégories : la Suisse occidentale enregistra une récolte extra-abondante de miel des forêts, alors que la Suisse orientale n'eut qu'une récolte déficitaire. Or il y a une théorie qui veut que le *noséma* éclate plus particulièrement après une forte récolte de miel de sapin et une autre qui attribue les ravages du *noséma* au nourrissage avec le sucre, suite directe d'une mauvaise récolte. Ces deux théories ne trouvent aucun soutien dans les expériences de 1934, puisque justement cette année la maladie n'a presque pas causé de dommages aussi bien à l'est qu'à l'ouest du pays.

Au vu de nos examens microscopiques mensuels nous avons déjà émis la supposition que 1934 ne présenterait pas une accentuation du *noséma* parce que la courbe ascendante d'automne avait fait défaut, et cette supposition s'est vérifiée. La statistique qu'établit Mlle J. Wollenweider a également relevé le manque de cette courbe ascendante de *noséma* en automne 1934, si bien qu'on peut s'attendre à ce que 1935 également ne présente que fort peu de cas de *noséma* dangereux.

La régression des cas d'infection par les amibes est frappante ; en 1933 nous comptons 136 cas (y compris les cas simultanés de *noséma* et d'acariose) et en 1934 12 seulement. Cela renforce encore davantage l'idée que nous avons que les cas de kystes amibiens peuvent servir d'échelle pour le degré de gravité du *noséma* ; en effet toutes

les colonies présentant des amibes en 1934 présentaient également les signes de dépérissement classiques et périrent.

L'*acariose* avec 50 cas présente le minimum observé depuis 10 ans. On ne peut toutefois comparer ce chiffre exactement avec ceux des années antérieures, car actuellement on ne recherche plus dans le voisinage d'un foyer d'*acariose* tous les cas comme auparavant. Mais il est permis d'admettre que, grâce aux traitements, aux mesures prises et au contrôle microscopique ultérieur, l'*acariose* est en sensible régression en Suisse.

Les cas se répartissent comme suit : Genève 3, Vaud 11, Moyen et Bas-Valais 17, Fribourg 2, Neuchâtel 4, Jura bernois 11, Oberland bernois 2.

Pour une cause inconnue, deux ruchers de l'Oberland bernois ont encore montré des acares après le traitement par le salicylate de méthyle. Aussi furent-ils soumis au traitement de Frow l'automne dernier, si bien que nous espérons avoir ainsi extirpé tous les cas d'*acariose* dans la Suisse alémanique. Toutefois en 1935 un cas a été signalé dans le Rheintal inférieur.

Partout la méthode de Frow employée dans des ruchers hivernés normalement a amené la disparition complète des acares sans causer de dommages, sauf dans quelques cas où pendant le traitement le propriétaire n'avait pas suivi ses colonies, soit par négligence, soit par éloignement. Comme le traitement de Frow provoque une certaine torpeur des abeilles, l'apiculteur doit veiller pendant ce temps à ce que le trou de vol soit ouvert et à ce que le pillage de s'établisse pas. Il faut toujours avoir soin que l'air circule suffisamment surtout dans les fortes colonies. Nous suivons avec intérêt le procédé employé par l'inspecteur *Hachler*, dans le Vorarlberg, lequel ferme les trous de vol et les assombrit pendant le traitement. Si cela ne complique pas l'application pratique de la méthode de Frow, le seul danger, que présenterait cette dernière, serait le pillage.

Le problème de l'*Acarapis externe* a été étendu par la découverte, due à *Borchert* (*Bee World*, avril 1934 et *Leipziger Bienenzeitung*, septembre 1934), d'un nouveau foyer de ponte à la base des ailes et sur les ailes. *Örösi-Pal* (*Zeitschrift für Parasitenkunde*, déc. 1934) a fait la même observation et ces deux auteurs admettent l'identité de ces acares avec l'*Acarapis dorsalis* que nous avons décrit. Au su de ces nouveaux faits, *A. Brügger* et moi nous avons recherché avec soin dans les nombreux cas d'acares dorsaux les acares des ailes, mais en vain jusqu'à présent. L'acare dorsal semble donc rester confiné au dos de l'abeille sans jamais gagner les côtés latéraux ou les ailes. Ces

examens ont été faits à la même période de l'année où à Berlin on trouva ce nouveau foyer de ponte. Il serait donc possible que cet acare des ailes forme une quatrième espèce d'acare.

Les rapports entre les acares externes et l'acare des trachées doivent être étudiés avec soin dans tous les pays. Pour faciliter ce travail, *A. Brügger* va publier une brochure sur la meilleure manière de rechercher et avec le plus de chance les acares du cou et du dos ; où, comment et quand les rechercher.

*Maladies des reines.* — Au vu du grand nombre de reines à examiner, il semble que notre Institut a rempli une tâche pratique urgente avec l'examen des reines. *W. Fyg* a déjà, en attendant, décrit quelques maladies et troubles des organes génitaux chez les reines (*Bulletin de la Romande*, février 1935). Depuis des recherches ont encore démontré la grande variation de toutes ces anomalies ; on est surpris par la manière avec laquelle ces troubles parasitaires ou ces anomalies attaquent chaque point du tractus génital et sont nuisibles à la formation, à la fécondation et à la ponte des œufs.

La statistique de *W. Fyg* en 1934 comprend 87 reines envoyées, dont 3 tellement décomposées qu'on ne put en tirer aucun parti ; 27 étaient saines et normales, 8 non fécondées, 15 malgré la fécondation étaient bourdonneuses, dont 6 présentaient des spermatozoïdes enroulés, 3 avaient des œufs borgnes, 5 de la mélanose, 2 une obstruction des oviductes, 2 des malformations des oviductes, 4 une dégénérescence des ovaires, 4 du noséma de l'intestin grêle et 14 des états pathologiques de cause inconnue.

Une reine donnait naissance à côté d'abeilles normales à des abeilles et à des bourdons n'ayant qu'un seul œil (cyclopes). *M. Schaffner*, de Gelterkinden, nous a envoyé aimablement cette reine que nous avons pu étudier dans notre laboratoire. Mlle *Dr R. Lotmar* a examiné ces cyclopes anatomiquement et a élargi nos connaissances à ce sujet. Ces cas de malformation aident beaucoup à comprendre l'anatomie et la physiologie de l'organe normal, le cerveau en ce cas.

Continuant ses recherches sur le processus digestif dans l'intestin de l'abeille, Mlle *Lotmar* a terminé un travail sur la transformation et l'utilisation de l'amidon et de la dextrine par l'abeille, travail qui sera publié dans *l'Archiv für Bienenkunde*, et traitant de quelques questions utiles à la connaissance de l'abeille saine et de l'abeille malade.

*Analyse de pollen.* — En pratique on a de nouveau eu souvent recours à Mlle *Dr Maurizio* pour l'analyse du pollen, domaine dans lequel elle a spécialisé son activité. La caractéristique des types de

miels suisses continue à être établie et Mlle Maurizio rapportera plus en détail à ce sujet.

Et de nouveau nous pensons avec reconnaissance à tous les appuis accordés en 1934 à notre Institut de la part des autorités et des apiculteurs. Les visites d'autorités apicoles venues de l'étranger nous ont tout spécialement causé du plaisir. Les personnalités ci-dessous mentionnées ont séjourné pendant plusieurs jours et semaines dans notre laboratoire : MM. les *Dr A. Demianovicz*, Lublin (Pologne), *Dr A. Eidherr*, Vienne ; *M. et Mme Frow*, Wickenby (Angleterre) ; *L. Neuburger*, Munich ; *Ahmed Zaky*, Giza (Egypte), et le Prof. *Dr Ziegler*, à Dresde. De notre côté, nous avons cultivé des relations personnelles avec l'étranger par un séjour d'étude que fit Mlle *Fr. Baumgartner* à l'Institut apicole officiel de Gödöllö (Hongrie), et par un deuxième cours sur les maladies des abeilles donné par Mlle *Dr Maurizio* à la Faculté vétérinaire de l'Université de Varsovie.

Le traducteur : *Dr E. R.*

### ACARIOSE DES ABEILLES

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Aigle	Bex	1	58	1
	Vevey	Chardonne	1	15	2
		Corsier	1	12	2
	Yverdon	Cheseaux-Noréaz	1	35	2

### LOQUE DES ABEILLES

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Genève	Rive droite	Meyrin	1	1	1
Fribourg	La Sarine	Magnedens	2	21	1

(Tiré du *Bulletin vétérinaire fédéral*.)

### NOTRE PENSÉE!

(*Suite et fin*)

Son plus grand intérêt, c'est l'emploi de la cire gaufrée à grandes cellules. Sans elle point de grosses récoltes. Une expérience d'une année ou de quelques mois ont suffi à l'éclairer, à le convaincre. Un commis-voyageur, présentant une marchandise nouvelle, ne parlerait pas autrement ! *Le temps favorable, la présence*

*d'un abondant nectar dans les fleurs, au moment de la miellée* ni sont, alors, pour rien !.. Drôle de prétention que d'attribuer les grosses récoltes à la cire seulement !... Et tout féru de la trouvaille qu'il présente, M. de Meyer cite en exemple, des chiffres qui n'ont paraît-il, jamais été atteints à ce jour, condamnant ainsi, bénévolement, en dernier ressort, les magnifiques récoltes que l'on faisait du temps où les fabricants de cire gaufrée prenaient pour guide les bâtisses des abeilles ! Qu'il compulse les vieilles collections des revues apicoles, il y verra, très souvent, des récoltes qui laissent bien loin derrière elles celles qu'il cite, celles qu'il donne en exemple. Nous pouvons l'assurer pour ne parler que de nous-mêmes, que quelques unes de nos ruches ont atteint très souvent 90 kg. en n'employant que la cire gaufrée que nous faisons nous-mêmes avec le gaufrier. Petit moyen, il est vrai !.. Nous pourrions lui donner l'adresse d'un brave et bon ami dont le rendement moyen, par ruche, dépassait largement le quintal métrique, et, qui, alors, fit fureur dans le monde apicole !..

Cependant, de ce temps la cire employée n'avait subi aucun agrandissement ! Le profit d'alors, résultant de cette vieille pratique, était bien supérieur, *tout en respectant l'abeille*, à celui qu'on nous montre aujourd'hui. Elle sera suivie longtemps encore, parce que *simple, commode*, à la portée de *tous, sans aucun souci*. Elle n'a point les inconvénients du chambardement que fait subir M. de Meyer à ses abeilles, sous le prétexte de les grossir. Chambardement qui éloignera, sûrement, la majorité des apiculteurs sérieux de cette manière de faire, car, ils trouvent, avec raison, que l'apiculture est, déjà, assez compliquée comme elle est, sans ressentir le besoin de la compliquer davantage.

Mais libre à lui d'en user, et aussi à ceux qui voudront en essayer. Nous les prévenons de ne pas être trop surpris le jour où toutes leurs ouvrières géantes, qu'ils auront dans leur ruches, se mettront à pondre ; ils ne manqueront point d'ouvriers qui doubleront, tripleront, le rendement de leurs ruches ! Comme ce sera des mâles, leurs récoltes n'en seront que meilleures puisqu'ils sont les plus gros dans la ruche ! *Le beau cadre de couvain* de la page 96 du *Bulletin* de mars en offre un très marquant exemple !.. Mais attention ! La nature punit toujours, d'une manière ou d'une autre, ceux qui prétendent la braver !.. Mais n'est-ce pas rendre service que de signaler les conséquences d'audaces, contre nature, qui peuvent être néfastes et cuisantes aux apiculteurs !.. Parlant ensuite de la sélection, M. de Meyer, en deux mots, approuve, confirme, répète, s'en sans s'en douter, tout ce que nous avons publié

dans le *Bulletin* à ce sujet. Pensant nous écraser, il renforce, au contraire, nos dires, détruit, ainsi, tout son travail.

Nos deux articles de mars, dont il laisse les questions sans réponse, l'ont mis dans tous les états, qu'il veuille bien les relire sagement ; qu'il les médite longuement ; qu'il les tourne et retourne comme il voudre, il n'en changera pas ni le sens ni la portée, même s'il arrive à les comprendre, car il faut, pour cela, connaître à fond le métier, l'avoir dans la peau, passé toute une vie à l'étudier, *avoir besoin d'en retirer un produit certain pour vivre*, à tout comparer, contrôler, pratiquer intelligemment, avec prudence, pour pouvoir les juger. Son intention de les disqualifier est bien évidente puisqu'il les trouve erronés !

Belles erreurs ! Heureuses erreurs ! que d'être avec les abeilles, du côté des abeilles !. Nous lui souhaitons de très bon cœur, longue vie et heureuse réussite, pour qu'il puisse en pondre de pareils, tous les jours, et qu'il n'ait *jamais* besoin de s'écrier :

*Expérience ! Qu'as-tu fait des élans confiants de mon début !*

En conclusion, M. de Meyer nous invite aimablement à assister au prochain Congrès international d'apiculture, ce dont nous le remercions très sincèrement. Mais nous savons, par expérience, ce qui se fait dans les jours de congrès, tout en approuvant, sans restriction aucune, la haute portée morale, scientifique et pratique qu'ils ont et qui s'en dégage. Cependant, il arrive quelquefois, qu'un effet contraire à celui que l'on en attendait se produit. Exemple : Le premier Congrès qui eût lieu à Paris en 1891 avait pour but l'élimination des trop nombreux modèles de ruches, qui existaient alors, pour en arriver à la création *d'un type unique*, devant les remplacer tous. Résultat : *Création de trois modèles de plus !.* Autre exemple : A la suite d'un vœu qui paraissait très bénin déposé au Congrès de 1900, vœu tendant à laisser entrer en franchise le miel étranger. Ce vœu mit le feu aux poudres, divisa les apiculteurs français en deux camps irréductibles, ce qui malheureusement, dure encore, la question restant pendante. Ayant voulu signaler alors les méfaits du change dans le commerce des miels avec les pays étrangers, nos dires furent taxés de « tir à boulet rouge ». Aujourd'hui le change gouverne le monde, impose ses lois. Notre présence à ce Congrès, notre opinion étant connue d'avance, ne serait d'aucune utilité, car il n'y a que le temps qui puisse solutionner la question posée. Ce que nous regrettons le plus, dans ces sortes de réunions, c'est le banquet qui les clôture. Les beaux discours qui se prononcent, le petit somme qu'ils pro-

voquent, sous l'influence des vins fins dont notre estomac s'accommode parfaitement, nous font rêver au doux murmure de la ruche. Nous emportons, ainsi, le meilleur souvenir, tout en étant, comme chacun, plus affermis que jamais dans nos opinions.

Voilà notre pensée. En terminant nous remercions infiniment M. de Meyer de nous avoir invité à la dire, et aussi de tout ce qu'il veut faire pour notre conversion à la théorie de M. Baudoux. Pour le moment, et comme toujours, nous restons en contact avec *l'abeille telle que la connaissent les apiculteurs de tous les pays*, en la remerciant des bonnes récoltes qu'elle n'a point manqué de nous donner, chaque fois qu'elle à pu. Et maintenant que la nature a ouvert à nouveau son grand livre devant nous, pour nous livrer aux rudes travaux d'été et d'automne, *nous posons la plume, quoi qu'il arrive*, jusqu'en décembre, selon notre habitude, bien qu'il reste encore de l'encre, dans notre encrier, pour parler de cette question.

Alors, s'il plaît à Dieu, nous reparlerons de toutes ces choses qui nous sont chères, tous ensemble, avec un peu plus d'expérience et de bonne réflexion.

*Tricoire frères,*

Officiers du Mérite Agricole, à Foix (Ariège).

---

## DÉVELOPPEMENT DES RUCHES

---

Je remercie M. Gubler d'avoir relevé quelques points dans mon étude intitulée : *Fortes récoltes en temps de disette* (voir *Bulletin* de février 1935).

Couper le nid à couvain en glissant au centre de celui-ci un nouveau cadre peut, j'en suis certain, nuire quelquefois et même assez souvent à la colonie. Je n'en ai encore heureusement jamais fait la fâcheuse expérience. Au contraire, depuis 1927, j'ai renouvelé plusieurs fois cette manière de faire et m'en suis toujours bien trouvé.

Il est vrai qu'il faut prendre ses précautions et n'avoir recours à ce procédé que si la ruche est en parfaite santé et en très bon état de développement. Couper le nid à couvain dans une colonie encore imparfaitement sortie de l'hivernage, faible ou ayant des parties de rayons couvertes de moisissure par suite de l'humidité et du manque d'aération pendant l'hiver, serait fort malencontreux.

Voici, je crois, les conditions que doit remplir une ruche pour

pouvoir supporter le glissement d'un cadre vide au milieu du nid à couvain :

1. Après avoir bien hiverné, sans trop d'humidité et avec suffisamment d'aération pour que la reine n'ait pas été affaiblie et n'avoir aucun cadre moisi.

2. L'ordre des cadres ne doit pas avoir été dérangé par l'apiculteur au premier printemps. Les abeilles doivent pouvoir développer leur couvain dans le nid, comme elles l'ont préparé pendant l'hiver. Il est indispensable que la colonie soit déjà forte quand on sépare le nid à couvain.

3. Il ne faut tenter l'opération que par le grand beau et si l'on est à peu près certain que la chaleur se maintiendra au moins trois jours.

Il est vrai que les prévisions du temps ne sont guère données par nos instituts météorologiques que pour vingt-quatre heures à l'avance, au plus pour quarante-huit heures. Toutefois, l'apiculteur prudent arrivera, si ce n'est toutes les années, du moins de temps en temps, à trouver des périodes où le beau temps lui sera assuré pour trois jours ou plus.

Il ne faut toutefois pas que le désir de couper le nid à couvain soit une idée fixe. Cette opération ne doit être effectuée que quand elle s'avère utile.

Si la reine pond d'abord dans les vieux rayons, je crois que c'est parce que les abeilles, par réflexion ou par instinct, veulent conserver les rayons neufs pour les provisions de miel, mais quand tous les rayons sont neufs ou très propres, il me semble que le couvain se développe plus régulièrement. Il y aurait naturellement encore là des questions à élucider.

Concernant la ponte de la reine, on constate le fait général que celle-ci continue à pondre davantage dans une ruche populeuse que dans une colonie à population réduite. Constater ce fait et en déduire uniquement, comme je l'ai écrit, que la reine augmente sa ponte pour donner de l'occupation aux jeunes abeilles est une déduction naturellement discutable. Mais si l'idée exprimée sous cette forme est un peu osée parce qu'incomplète, je crois tout de même qu'elle contient indirectement quelque chose de juste.

Comme le fait très justement remarquer M. Gubler, la reine est poussée à la ponte par le nourrissage qu'elle reçoit des jeunes abeilles. Tôt après leur éclosion, celles-ci recherchent la reine pour la nourrir. Plus il y a de jeunes abeilles pour alimenter la reine, plus celle-ci pondra. Ce n'est donc pas volontairement que la reine pond

pour occuper les jeunes abeilles, mais elle y est obligée par le nombre de celles-ci. Comme les avettes doivent, les premiers temps de leur existence, élever le couvain, celui-ci doit se développer en rapport avec la population de la colonie. Ce sont donc les jeunes abeilles qui ont le besoin de couvain à nourrir et elles obligent la reine à pondre pour être occupées. Je crois que nous serons d'accord si nous disons que la reine n'augmente pas sa ponte volontairement, mais qu'elle y est biologiquement contrainte pour occuper les jeunes abeilles.

Pour donner un complément à cette question de l'obtention de ruches populeuses, je crois utile d'examiner en un autre article ce que fut l'année 1928 qui suivit.

*H. Pfenniger.*

---

## ECHOS DE PARTOUT

---

### *Pour lutter contre les maladies des abeilles.*

Les crédits alloués, la dernière fois en 1930, pour lutter contre les maladies des abeilles, particulièrement contre l'acariose, sont épuisés. Le Conseil fédéral vient d'ouvrir à l'Office vétérinaire fédéral un nouveau crédit de fr. 15,000.—, qui suffira pour plusieurs années.

Les apiculteurs seront reconnaissants envers notre haute autorité pour sa bienveillance à leur égard.

### *Grandes cellules.*

S'il est évident qu'une grosse abeille ne peut pas être élevée dans une cellule trop petite, il n'est pas certain que, quoi qu'on en dise, une ouvrière élevée dans une cellule plus grande que nature aura une taille supérieure à la normale. M. Jaquier, à Bussigny, a fait à ce sujet des observations qui semblent prouver le contraire. En attendant qu'il fasse part de ses remarques aux lecteurs du *Bulletin*, nous croyons devoir mettre en garde les apiculteurs contre tout emballement.

### *Durée des rayons à couvain.*

E. S. Miller, de l'Indiana, rapporte dans l'*A. B. J.* qu'il possède encore un rayon en usage depuis 1885, cinquante ans ! Il dit que ce rayon paraît être aussi bon que lorsqu'il venait d'être construit par les abeilles. Il ne faut cependant rien exagérer : lorsqu'un rayon est complètement noir, ou qu'il a été gâté par de nombreux élevages de

reines, ou encore qu'il contient trop de grandes cellules, il doit être mis à la fonte. Mais ceux qui prétendent que les bâtisses doivent être renouvelées tous les deux ou trois ans n'exagèrent-ils pas aussi ?

*Les Anglais réclament une loi.*

Il n'existe en Angleterre, aucune disposition légale concernant les maladies des abeilles. Chacun fait comme il l'entend, traite ou ne traite pas ses ruches contre l'acariose, conserve, s'il lui plaît, des ruches loqueuses et transporte où bon lui semble ses colonies saines ou malades. Il en résulte que de graves épizooties se déclarent chaque année dans les régions où un grand nombre de ruches sont transportées à la bruyère. Les apiculteurs de ces régions demandent, dit le *Times*, que le gouvernement rende obligatoire la déclaration des maladies contagieuses des abeilles, ainsi que cela se pratique chez nous depuis 1910.

*Un nouveau filon pour les apiculteurs.*

Nous avons reçu une brochure recommandant l'emploi, contre les rhumatismes, d'une pommade au venin d'abeilles. N'étant pas chargé de faire de la réclame en faveur de ce remède, nous en taisons le nom, mais peut-être qu'un certain nombre d'apiculteurs pourraient trouver un supplément de ressources comme fournisseurs de venin. Celui-ci est, en effet, recueilli directement sur les abeilles, à l'extrémité de l'aiguillon. Comme chaque ouvrière en fournit de 0,15 à 0,3 milligrammes, pour en obtenir 1 kg., opérer sur 4,347,826 abeilles qui, si elles ont été élevées dans des cellules ordinaires, pèseraient environ 435 kg. Le prix de la pommade doit donc être assez élevé, s'il contient réellement une proportion appréciable de venin.

*Retour à la méthode Alley.*

Un grand éleveur de reines américain, Jay Smith, de l'Indiana, annonce qu'il a complètement renoncé à l'élevage par la méthode de Doolittle, soit au transfert des larves dans des cupules artificielles. Il prétend que les reines élevées dès l'œuf sont plus grandes, plus uniformes, plus prolifiques et vivent plus longtemps que celles élevées au moyen de larves transférées. Il en est donc revenu à donner à ses colonies d'élevage des œufs fraîchement pondus.

*J. Magnenat.*

---

**Bibliothèque.**

Nous avons reçu de M. F. Vionnet, à Monthey (Valais), le volume de Jaccard : *Botanique*. Nos meilleurs remerciements.

## Relevé de nos ruches sur balances en juin 1935.

STATIONS	Altitudes mètres	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Augment. totale Grammes	Diminution totale Grammes	Date	Journée la plus forte Grammes
Boncourt	373	20 750	3 450	17 300	—	10	3
Choëx (Valais)	620	11 050	200	10 850	—	30	1 500
Châtelaine (Genève)	430	—	—	—	—	—	—
Neuchâtel	438	23 600	1 050	22 550	—	29	2 00
Monthey (Valais)	450	19 050	1 800	17 250	—	30	2 200
Vendlincourt	450	15 400	3 100	12 300	—	9	2 —
Autavaux	483	7 100	3 550	3 600	—	9	1 350
Berlincourt	499	20 900	3 900	17 —	—	9	2 00
Montmagny	520	9 350	2 300	7 050	—	9	2 250
Corcelles (Jura bern.)	570	3 —	—	—	—	—	—
Valangin	653	16 500	1 750	14 750	—	14	1 500
Dombresson	743	14 800	2 300	12 500	—	14	1 600
Corgémont	663	250	3 550	—	3 300	23	100
Vaufelin	711	—	—	—	—	—	—
Tavannes	757	8 300	2 800	5 900	—	27	1 200
Villiers (Neuchâtel)	764	8 700	2 650	6 050	—	26	900
Buttes	775	21 850	2 900	18 950	—	29	3 400
Coffrane	805	18 800	1 600	17 200	—	29	2 100
Prêles	821	13 —	—	—	—	—	—
Le Locle	925	29 350	2 600	26 750	—	27	3 100
La Valsainte (Frib.)	1017	32 300	1 700	30 600	—	—	—
St-Luc (Valais)	1643	11 000	—	—	—	—	—

Nous constatons d'importantes différences dans les pesées de juin. La récolte peut être estimée bonne à une certaine altitude parce que les beaux jours chauds sont arrivés avant la coupe du foin. Dans ces régions l'esparcette, la scabieuse, la sauge des prés, sans parler des fraises, framboises, myrtilles et autres petites fleurs de moindre importance, lotier corniculé, thym, etc., ont donné en abondance un beau miel jaune, fin, aromatisé que nous classons parmi les meilleurs. Ce fut, cette année, le rêve pour l'apiculture pastorale et nous pensons qu'elle devrait se généraliser. Préparez bien vos ruches en plaine ; lorsque les premiers essaims sont sortis, conduisez vos fortes ruches en montagne. Ce n'est évidemment pas très facile, les premiers voyages vous occasionneront des déboires qui, les années suivantes, ne seront que de bons souvenirs.

En plaine la récolte est faible parce que la bise a séché la terre. L'esparcette, pourtant belle dans certaines régions, n'a pas donné ce que l'on était en droit d'en attendre. Quelques miellées se sont amorcées, vite réduites à 0, par un orage. Veulent-elles encore revenir ? Nous ne le pensons pas. Chez nous, la ponte est minime, les corps de ruches pleins à craquer, beaucoup de pollen, peu de population. Il serait, croyons-nous, sage de donner de la place et stimuler ensuite pour avoir de bonnes populations pour l'hivernage.

Le comité de la Romande a fixé le prix du miel à fr. 3.80 au détail. Nous apprenons que des apiculteurs offrent leur récolte à un prix inférieur. Ils se font tort, non seulement à eux-mêmes, mais à tous leurs collègues. Les ruchers de montagne où la miellée a été abondante sont une infime minorité comparés à ceux de la plaine où la récolte est déficitaire, ce qui nous permet de dire que le miel de cette année ne suffira pas à la consommation. Les stocks restant se consommeront et si l'année prochaine devait être de nouveau déficitaire, nous nous trouverions à jour.

Corcelles (Ntel), 22 juillet 1935.

Le contrôle du miel fournit le matériel nécessaire aux prix suivants :

Bocaux échantillons	20 cts. pièce
Listes nominatives	20 » »
Bulletins de contrôle	05 » »
Cartes de contrôle	20 » »
Bandes pour bocaux	02½ » »
Losanges pour bocaux	02½ » »
Bandes pour bocaux de 250 gr.	01½ » »
Bandes pour boîtes	05 » »
Bandes pour bidons	20 » »

Le losange doit compléter la bande pour bocal si l'apiculteur ne possède pas d'étiquettes personnelles ou de section pour le remplacer.  
Juillet 1935.

Le chef du contrôle : *Ch. Thiébaud.*

## GLANES

### Les abeilles travaillaient même sur la mer

*On découvre qu'une bouée à gaz, ancrée sur le fleuve,  
ne fonctionne plus.*

*Les abeilles s'y étaient installées  
et toutes les conduites en étaient obstruées.*

Ces jours derniers, M. B.-J. Klaine, agent du Département de la Marine, était averti que la bouée à gaz n° 65 B, ancrée en face de Saint-Jean-Port-Joli, ne fonctionnait plus. Immédiatement l'ordre fut donné au capitaine Oscar Pelletier, commandant du *Druid*, de conduire des ingénieurs sur les lieux, afin que les réparations au phare flottant fussent effectuées dans le plus bref délai.

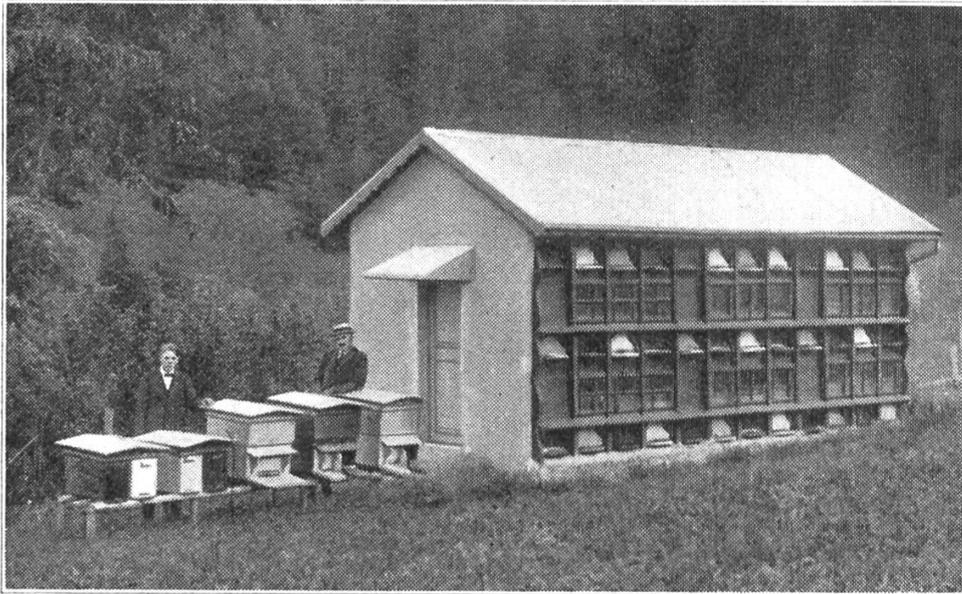
Alors qu'ils s'occupaient à enlever le reverbère, quelle ne fut pas la surprise des officiers du navire de constater qu'il était complètement obstrué par la présence d'un essaim d'abeilles qui s'y était logé. Les abeilles semblaient installées dans la place depuis plusieurs jours et, sous la surveillance de leur « reine », coulaient une vie paisible, à plusieurs milles de toute civilisation. Les ingénieurs éprouvèrent de grandes difficultés à se rendre maîtres de la place, mais, après l'avoir copieusement enfumée, ils purent commencer un examen du système de projection. On découvrit que la plupart des conduites pour le gaz étaient obstruées par des corps carbonisés d'insectes. Le délicat mécanisme de la bouée était détraqué par la présence de milliers d'abeilles. Les ingénieurs et leurs aides effectuèrent un nettoyage complet de l'appareil de projection, dont ils protégèrent les prises d'air par un mince treillis, afin d'empêcher les membres de la colonie encore installés sur le sommet du phare, de retourner à l'intérieur du reverbère.

Au Département de la Marine on nous dit que c'est la première fois qu'un incident de ce genre se produit. La bouée 65 B, l'une des plus importantes du chenal dans ces parages, est ancrée à environ quatre milles de la côte sud.

*(L'Abeille et l'Erable, Canada, août 1934.)*

## UN JOLI PAVILLON

Après avoir vendu mes douze colonies, placées en plein air, en avril 1934 (car il me semblait en avoir assez de ce métier vu que tous les printemps je constatais un mauvais hivernage) en bon et véritable apiculteur, je me suis trouvé tout à fait isolé, navré de ne plus avoir mes chères butineuses.



Done, trois semaines après avoir goûté de cet ennui déprimant, j'achetai neuf essaim et décidai la construction d'un pavillon entièrement vitré au-dessus des ruches, ce qui fut fait.

Le 1<sup>er</sup> mai commençaient les travaux ainsi que l'élevage des colonies devant l'habiter.

Au 1<sup>er</sup> septembre, il était juste prêt à recevoir les vingt-quatre colonies que j'avais réussi à élever grâce aux superbes printemps et été dont nous avons été gratifiés en 1934.

L'hivernage fut merveilleux malgré que j'eusse à déplorer deux orphelinages ; peu de provisions consommées. Les colonies se développèrent déjà en février et le 11 mars, à la première visite, la généralité avaient déjà trois cadres de couvain.

Alors mai arriva ; je dus me remettre à la tâche pour compléter ma construction, car, ô surprise ! ce mois-ci m'apporta vingt-et-un essaims naturels avec quelques nucléi faits par la même occasion. J'arrive à avoir maintenant quarante-trois colonies. Le 1<sup>er</sup> juin 1935, à mon grand bonheur et soulagement, tout était terminé ; trente-six colonies l'occupaient et le 8 juin, quand nous avons pris la présente photographie, sept étaient encore dehors.

Donc, je suis enchanté du résultat de mes efforts après treize mois de labeur, je suis grandement récompensé. Possesseur d'un bâtiment (m'ayant très peu coûté d'argent sonnante), où se trouve un laboratoire et encore suffisamment de place pour déposer tout le matériel qu'exige une exploitation apicole de grande envergure.

A tous les lecteurs et amis apiculteurs, je souhaite autant de bonheur parmi nos chères avettes.

Ogens, le 14 juin 1935.

*Aug. Jaunin.*

### CURIEUX PILLAGE - TUERIE

Je ne puis résister à l'envie de vous communiquer pour les apiculteurs intéressés et les lecteurs assidus et enquêteurs du *Bulletin*, non pas une expérience, mais plutôt une aventure ou un cas fort curieux de ce que je ne crois pouvoir mieux appeler que du nom de « pseudo-pillage » ou plus justement encore « pseudo-autopillage », ce qui dénommerait une espèce de pillage par les abeilles mêmes de la ruche pillée.

Il s'agit là d'un fait extrêmement étrange, que je n'ai trouvé décrit dans aucun traité apicole et que d'ailleurs je viens de remarquer pour la première fois.

J'ai deux colonies d'abeilles métisses carniolo-noires, isolées à 350-400 mètres de mon rucher. Toutes deux ont donné un essaim naturel au début de mai et la première se trouve actuellement beaucoup plus forte que la seconde. Or, depuis un mois, chaque fois que je visite la première colonie, avec pourtant toutes les précautions nécessaires, il s'ensuit que les abeilles qui arrivent de l'extérieur sont en très grand nombre exterminées (probablement celles qui arrivent sans récolte) par celles de l'intérieur. De plus, et cela est très important, j'ai acquis la certitude que les abeilles tuées n'étaient pas des pillardes venant de la seconde colonie, plus faible, ni d'un autre rucher et, durant la visite même, tout est encore très calme.

Comme il y a eu changement de reine à l'essaimage, est-ce que peut-être les filles de la nouvelle reine lutteraient contre celles de la vieille ? Sérieusement, je suis à me le demander sans oser l'affirmer. Un nouveau mystère et qui le restera longtemps peut-être, à moins qu'un apiculteur expérimenté puisse l'éclaircir par quelques plausibles explications ?

Conclusion : reine à détruire et à remplacer par une autre de choix.

*Jules Monney, à Autavaux.*

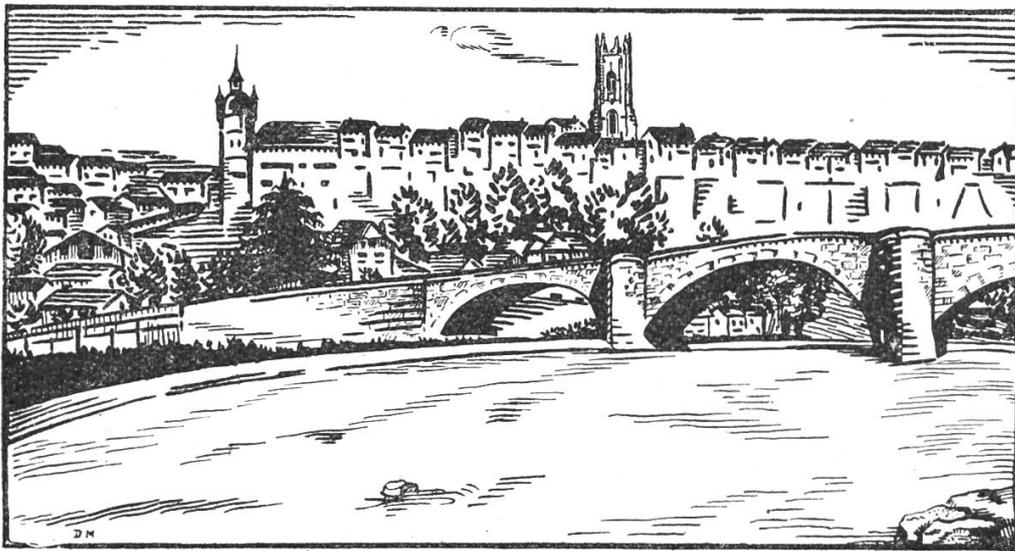
### CONGRÈS APICOLE

La Fédération des apiculteurs du Grand-Duché de Luxembourg organise pour les 1, 2, 3 septembre une grande exposition internationale ainsi qu'un grand congrès apicole.

Nous n'avons pas d'autres détails pour le moment.

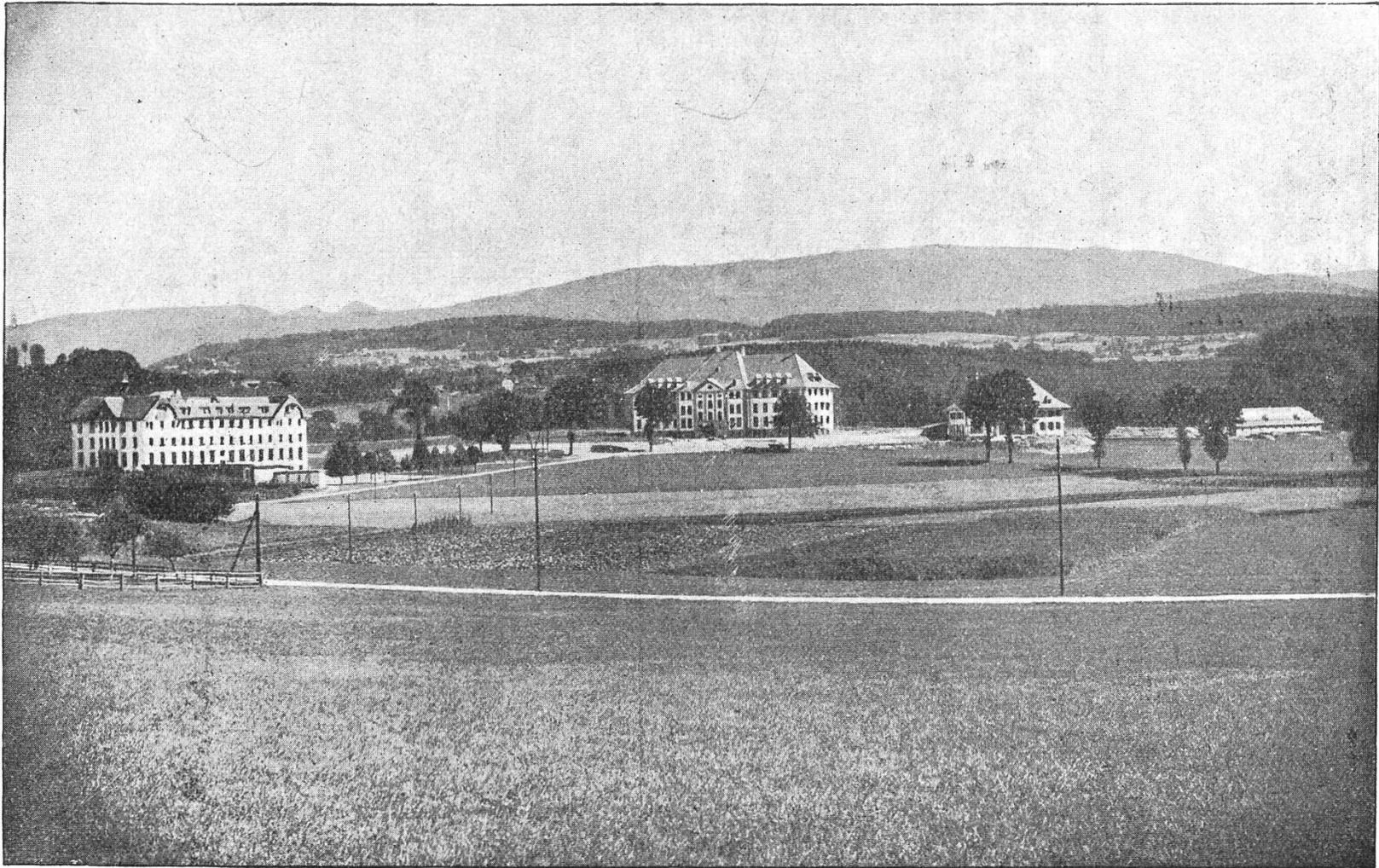
## Assemblée générale de la Société romande d'apiculture à Fribourg.

Depuis quelques jours déjà, la vieille cité des Zaehringen revêtait un aspect de fête. Oriflammes, écussons et drapeaux décoraient les façades des principaux établissements et embellissaient les maisons moyennâgeuses et modernes. Voici le 6 juillet. Devant la gare,



La cathédrale de St-Nicolas et la Sarine

on plante des piquets pour élever un arc de triomphe (!) ou une réclame annonçant une manifestation le samedi ou le dimanche. En l'honneur de qui ? Assurément, en l'honneur des apiculteurs. Ah, non... profonde erreur... En l'honneur des lutteurs romands. Oui, car il y a fête romande de lutte à Fribourg. Mais les apiculteurs peuvent, à juste titre, se réclamer des égards et des attentions prodigués à l'adresse des chauds partisans de notre sport national : la lutte. Eux aussi, ils sont romands et lutteurs. Ils combattent pour la bonne cause apicole et luttent avec ardeur contre le défaitisme et le découragement. Les deux journées du samedi 6 et du dimanche 7 juillet 1935 en furent une preuve des plus éclatantes. Sans doute, la fête romande de lutte, plus extérieure et plus attrayante pour les amateurs de sensations, retint plus particulièrement l'attention du public, mais la réunion toute paisible, pleine de charme et d'intimité de la Société romande d'apiculture n'en a pas moins connu, durant ces deux jours, un succès complet. Fribourg était doublement en fête,



Institut agricole de Fribourg. — Grangeneuve. — Vue générale.

Ecole pratique d'agriculture

Ecole d'agriculture d'hiver Ecole de laiterie

car elle recevait dans ses vieux murs de fidèles amis. Fribourg était tout à la joie et à l'honneur, car elle était chargée de recevoir les membres de la Société romande d'apiculture qui venaient y tenir leurs assises annuelles de 1935. Dans l'ombre et le silence, elle prépara la réception grandiose et impeccable de ses hôtes et y mit tout son cœur.

### *La journée du samedi.*

Encouragés par un temps idéal, plus de deux cent cinquante apiculteurs, formant ce bourdonnant essaim romand, vinrent se grouper autour de la Reine vigilante et accueillante que forme le comité de réception, qui attend impatiemment leur arrivée. Dès 13 heures, les délégués se rencontrent au rendez-vous, à l'hôtel Terminus, prennent possession de leurs chambres et reçoivent l'insigne de fête et de ralliement. Tous sont contents ; on trinque en amis et la glace est fondue..., d'ailleurs très rapidement, sous ce soleil accablant de juillet qui nous accompagnera constamment de ses rayons bienfaisants. Et les mains s'étreignent ; on est subitement lié par le même idéal et les mêmes idées ; ces visages, parfois inconnus, parfois oubliés, ne sont-ils pas tous amis, comme les abeilles de la même ruche ! De cette cohorte imposante se dégage un courant de chaude sympathie qui fait plaisir à voir.

Les délégués prennent ensuite place dans les autocars des Chemins de fer électriques de la Gruyère qui les conduisent à Grangeneuve pour la réception officielle. Sous la direction de M. Dévaud, président de l'*Abeille fribourgeoise*, chargée par la Fédération cantonale d'apiculture d'organiser cette manifestation, les participants visitèrent d'abord l'ancien monastère d'Hauterive, l'École normale, et y admirèrent particulièrement les stalles si renommées du chœur de l'Église, tandis qu'un concert d'orgues les charmait. M. J. Dietrich, président cantonal, fit un exposé très intéressant sur l'historique et l'activité de la maison. Dans sa description chronologique des constructions, il parla longuement des chapelles, de l'orgue, du cloître, de l'église, de ses stalles et de ses statues et tombeaux. Peu après, les étudiants de l'École normale firent retentir les voûtes séculaires des meilleurs morceaux de leur répertoire.

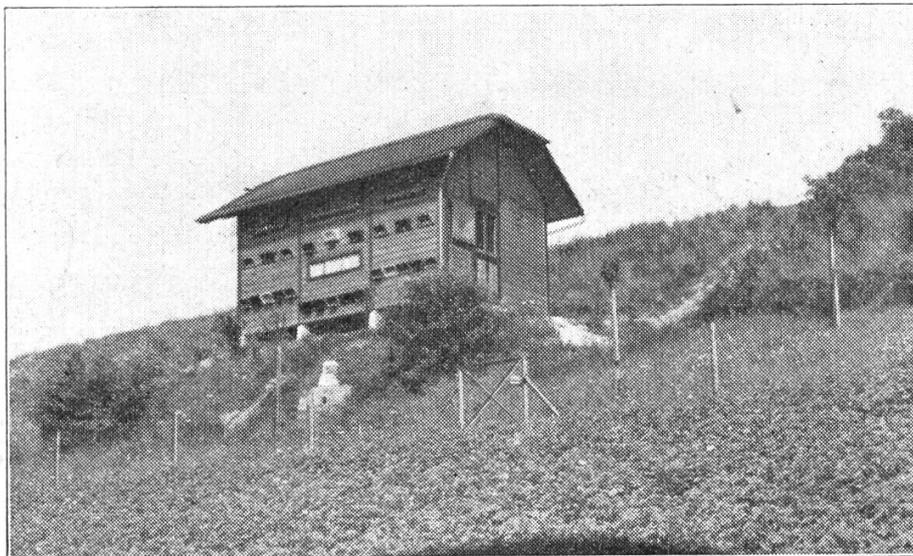
Après la pieuse visite de ce monastère, les délégués gagnèrent Grangeneuve ; les plus courageux par le sentier sauvage longeant la forêt et les autres par la grande route, mielleusement assis dans les cars.

L'Institut agricole de Grangeneuve, lui aussi, avait ouvert son cœur et ses portes tous grands à ces nombreux visiteurs venus de

tous les cantons de la Suisse romande. M. le Dr J. Collaud, directeur, leur fit les honneurs de la maison et offrit une copieuse collation à tous les congressistes dans le réfectoire de l'École pratique d'agriculture.

### *L'assemblée.*

Peu après, M. l'abbé Gapagny, révérend curé à Vuippens, apiculteur fribourgeois très connu, actif et énergique président de la Société romande, ouvrit la courte assemblée générale. Les nombreux délégués discutèrent surtout de la situation actuelle de l'apiculture, du prix du miel et de l'augmentation subite du prix du sucre, décidée par le Conseil fédéral. Le comité romand a été chargé d'entreprendre des démarches à Berne et à la sucrerie d'Aarberg afin de sauve-



Grangeneuve — Le rucher

garder dans la mesure du possible les intérêts légitimes des apiculteurs, tous gros acheteurs de sucre.

M. le Dr Morgenthaler, directeur de la Station fédérale d'essais et de recherches apicoles, fit une intéressante conférence sur un Fribourgeois, l'un des principaux défenseurs de l'apiculture en Suisse romande, M. Fr.-X. Duchet. Patient observateur, celui-ci découvrit, le premier, le principe de la fabrication de la cire chez les abeilles. Alors qu'il était chapelain à Remaufens, il composa un livre fort intéressant : *La culture des abeilles*, publié à Vevey en 1771.

Après la séance administrative, divisés en plusieurs groupes, les délégués parcoururent le vaste domaine de Grangeneuve, visitèrent les bâtiments de l'Institut agricole, de l'École pratique et de l'École

de laiterie, tandis qu'un autre groupe s'en allait à Hauterive admirer l'usine électrique et la chute aux remous impressionnants. Relevons que le rucher modèle de Grangeneuve, inauguré l'an passé, a été particulièrement apprécié par ces connaisseurs de la cause apicole. M. H. Annen, professeur d'apiculture à l'Institut agricole, s'empressa de donner toutes les indications concernant la construction et les installations de ce rucher moderne, conçu spécialement en vue de l'enseignement.

### *Le banquet.*

Le banquet du soir, où les apiculteurs se pressaient nombreux, fut très bien servi à l'Hôtel suisse. A la table d'honneur, à côté de M. Gapagny, président central, et de M. le chanoine von der Weid, on remarquait la présence de M. Quartenoud, conseiller d'Etat ; de M. Aeby, syndic de Fribourg ; de M. Mayor, président d'honneur ; de M. Morard, président de l'Union des paysans fribourgeois ; de M. B. Collaud, chef de service au Département de l'agriculture ; de M. Morgenthaler, chef de la Station fédérale d'essais et recherches apicoles ; de M. E. Philipona, professeur et secrétaire agricole romand ; de M. Lehmann, représentant des sociétés d'apiculture de la Suisse allemande ; du comité d'organisation : MM. Ls. Dévaud, président, secrétaire au Département cantonal de l'agriculture, et J. Dietrich, bibliothécaire, président cantonal, énergique major de table.

La série des discours fut ouverte par M. Dévaud, président, qui adressa la bienvenue aux congressistes. Nous nous faisons un plaisir de reproduire, ici, cette allocution, obligeamment communiquée par l'auteur :

Monsieur le conseiller d'Etat Quartenoud, représentant du  
Gouvernement,

Monsieur le Syndic de Fribourg,

Monsieur le Préfet de la Sarine,

Messieurs les invités,

Mesdames,

Messieurs et chers collègues apiculteurs,

« J'ai le devoir et le plaisir, au nom des apiculteurs fribourgeois, et particulièrement au nom de l'*Abeille fribourgeoise*, de vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue en pays de Fribourg.

Je salue tout d'abord le délégué du Gouvernement, M. le Conseiller d'Etat Maxime Quartenoud. Malgré le peu de temps que vous laissent vos multiples fonctions, vous avez accepté de prendre part

à la fête annuelle de la Romande. Enfant de la campagne fribourgeoise, vous connaissez particulièrement, M. le Conseiller d'Etat, les labeurs et les besoins des agriculteurs. Vous avez sacrifié une brillante situation pour assumer la lourde tâche de chef du Département de l'agriculture du canton de Fribourg. Nous savons que nous pouvons mettre toute notre confiance en vous ; vous défendez de tout votre cœur les intérêts agricoles, qui sont aussi les nôtres. Soyez le bienvenu, M. le Conseiller d'Etat, au sein des apiculteurs romands.

Je salue particulièrement M. le Dr prof. Aeby, syndic de la ville de Fribourg et conseiller national. Membre dévoué de l'*Abeille fribourgeoise*, vous avez bien voulu accepter d'être des nôtres ce soir, malgré le peu de temps dont vous disposez. Vous avez ainsi particulièrement honoré les apiculteurs. Nous y sommes très sensibles et vous en remercions.

Mon salut va également à M. le Rév. abbé Von der Weid, curé de la ville, à M. Renevey, préfet de la Sarine. Au nom de tous, je vous remercie vivement d'avoir accepté notre invitation et de nous honorer de votre présence.

Je salue aussi M. Béat Collaud, chef de service au Département de l'agriculture du canton de Fribourg. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour le remercier, au nom de tous les apiculteurs fribourgeois, pour le dévouement qu'il déploie constamment à la défense des intérêts agricoles et particulièrement apicoles. M. Collaud a droit à notre sincère reconnaissance.

Je serais ingrat si j'omettais de saluer ici M. le Dr J. Collaud, directeur de l'Institut agricole de Grangeneuve. M. le directeur Collaud consacre beaucoup de son activité et de son temps à notre cause. A la demande de notre Fédération cantonale d'apiculture, il a présidé à la création du rucher que vous avez visité cet après-midi. Mais nous lui devons aujourd'hui un merci spécial pour la magnifique réception qui nous a été réservée à Grangeneuve.

J'adresse également mes souhaits de bienvenue à M. Gapagny, président, et à M. Mayor, président d'honneur de notre *Romande*, à M. Ant. Morard, président de l'Union des paysans fribourgeois, à M. Chardonnens, directeur de l'Ecole fribourgeoise de laiterie et à M. Fragnière, directeur de l'Ecole normale d'Hauterive, etc.

Je n'aurai garde d'oublier les représentants de la presse. Qu'ils soient les bienvenus dans notre ruche. Ils piquent souvent comme les abeilles, mais, comme elles, savent aussi distiller le bon miel.

Le 9 mars dernier, à l'assemblée des délégués, à Lausanne, nous avons appris qu'il incomberait aux Fribourgeois de recevoir les apiculteurs romands. Nous ne nous sommes pas dérobés, et avons

répondu : «Présent ! » Que pouvions-nous offrir à nos amis, après les magnifiques et chaudes réceptions faites ailleurs par nos collègues. Nous avons compris que si les Romands désiraient venir à Fribourg, c'est en raison de leur vive sympathie pour notre ville.

L'*Abeille fribourgeoise* a été chargée par notre fédération cantonale de préparer la fête de la Romande. Vous avez répondu nombreux à notre appel et je vous salue tous, vous qui venez du lointain Jura, de Berne, de Bienne, même de l'extrême frontière, de l'Ajoie, où nous fûmes si bien reçus l'an dernier, à Porrentruy. A cette imposante phalange d'apiculteurs neuchâtelois, vaudois, genevois et valaisans, j'adresse, au nom de Fribourg, la plus chaude et la plus cordiale bienvenue. Mon salut va aussi à Messieurs les représentants de la Suisse allémanique, à M. le Dr Morgenthaler, directeur de l'Institut de Liebefeld, et à M. Lehmann, inspecteur à la Direction des télégraphes à Berne, dont nous connaissons tout le dévouement à la cause apicole. Je n'oublierai pas non plus Messieurs les membres du comité central de la Société romande d'apiculture. Leur labeur constant est un témoignage vivant de l'amour qu'ils portent à nos fédérations.

J'ai encore un devoir à remplir : c'est de rappeler la mémoire de M. le Dr Emile Savoy, conseiller d'Etat, directeur du Département de l'agriculture, décédé le 27 janvier dernier. Vous l'avez tous connu, vous l'avez vu à l'œuvre déjà lors de notre assemblée de Bulle, il y a six ans. Nous espérions qu'il pourrait longtemps encore défendre nos intérêts qui lui étaient si chers. Hélas, la sinistre Parque est venue l'enlever bien trop tôt. Je prie l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire de ce magistrat dévoué et respecté.

Avant de terminer, permettez-moi d'adresser un salut tout particulier à vous, Mesdames et Mesdemoiselles, qui avez accompagné vos parents, maris, fiancés, amis, à vous qui êtes venues agréablement cette fête par le charme de votre présence.

Je n'aurai garde, non plus, d'oublier le groupe choral fribourgeois qui a bien voulu accepter de venir nous égayer ce soir. Le gracieux sourire de ces dames, encadrées du joli costume du pays, ne peut qu'éveiller dans cette réunion les sentiments de la plus franche et la plus cordiale gaîté.

Veillez tous, Mesdames et Messieurs, oublier pendant ces deux jours, vos soucis quotidiens et passer avec le plus de joie et de plaisir possible votre temps en pays fribourgeois. »

M. Quartenoud apporta le salut du gouvernement fribourgeois. Il fit ressortir, dans sa vibrante allocution, les nombreuses qualités du

bon apiculteur et l'appoint important qu'apporte l'élevage des abeilles à l'exploitation d'un domaine.

M. Aeby, syndic et membre actif de l'*Abeille fribourgeoise*, s'adressa en termes choisis à tous les apiculteurs et fit une comparaison entre la parfaite organisation d'une ruche docilement soumise à sa reine avec l'organisation d'une cité, d'un Etat ou d'un pays. « La ruche, a-t-il dit, est le modèle de la démocratie. »

M. Mayor, président d'honneur, retraça l'histoire de la Société romande toujours plus prospère et plus forte. Il rappela de touchants souvenirs des anciennes réunions de la Société romande dans notre canton.

M. Lehmann se fit l'interprète de toutes les sociétés d'apiculture de la Suisse allémanique et forma des vœux ardents pour une étroite collaboration future et pour un travail commun encore plus fructueux. Le Groupe choral de Fribourg, en vieux costumes du pays, dirigé en cette circonstance par M. Louis Menoud, qu'accompagnait au piano, avec distinction, M. le curé Von der Weid, entrecoupa les discours de quelques perles vocales tirées de son répertoire. Durant toute la soirée, très charmé, l'auditoire bissa tour à tour les belles chansons populaires et les soli. La marche entraînante « Chanson de la Romande » et « L'Abeille », composition inédite, dédiée pour la circonstance par notre maestro J. Bovet à la société de céans, ont été particulièrement appréciées et applaudies par l'assistance :

*Vive, vive la Romande,  
Notre ruche active et toujours plus grande.*

Et plus loin :

*L'abeille accomplit grand ouvrage sans bruit, sans bruit,  
Mais le bourdon fait grand tapage, sans fruit, sans fruit.*

Plaisir des yeux, ce gracieux bouquet de jeunes Fribourgeoises, toutes gracieuses dans leur costume bariolé, mais authentique ; plaisir des oreilles, ces voix claires et exercées, chantant les vieilles traditions du pays et glorifiant le travail, gage de bonheur.

#### *La journée de dimanche.*

A 8 heures, déjà, le lendemain, les congressistes catholiques assistèrent au service religieux à la cathédrale de St-Nicolas et les réformés au Temple.

Les rayons de l'ardent soleil de juillet assuraient une belle et chaude journée, et la joie et la gaieté se lisaient sur tous les visages quand on reprit possession des cars pour la course au Lac Noir.

Durant le trajet, nos apiculteurs eurent l'occasion d'admirer la belle Singine avec ses cours d'eau, torrents impétueux entraînant dans leur course folle, surtout à la fonte des neiges, des amas de pierres de la montagne. Le beau Lac Noir était quelque peu morose. Encadré de montagnes qui se reflètent dans ses eaux, il a laissé dans le cœur des apiculteurs un souvenir ineffaçable par sa sauvage grandeur et par son calme imposant.



Les cars devant l'hôtel Gypsera, Lac Noir

Le dîner fut servi à l'Hôtel de la Gypsera, sur la terrasse, ornée pour la circonstance. Le jambon et le salé fribourgeois ont été spécialement appréciés.

A la fin du repas, M. Morard s'adressa aux congressistes, au nom de l'Union des paysans fribourgeois. Il fit ressortir que l'activité et la science toute poétique des apiculteurs est plutôt le partage de personnes plus lettrées. Le paysan, lui, est plus terre à terre. Aussi, ce coin idyllique du Lac Noir est-il propice pour chanter le travail des abeilles et pour féliciter ceux qui y vouent leurs soins et y apportent leur collaboration scientifique. Mais, apiculteurs et agriculteurs, a dit M. Morard, ne forment qu'une seule grande famille, puisque nous travaillons les uns pour les autres.

M. le Dr Rotschy, de Cartigny, Genève, et M. Fankhauser, de Territet, Vaud, traduisent les sentiments de leurs cantons voisins et amis du nôtre. Pour les apiculteurs, la frontière cantonale n'existe pas. Combien de ruches vaudoises sont situées en pays fribourgeois et combien d'abeilles genevoises butinent le pollen des fleurs de Vaud.

Après avoir fait le tour du lac, les cars empruntèrent une autre route pour le retour, afin que les apiculteurs puissent admirer une autre contrée du verdoyant pays fribourgeois. Ils assistèrent encore, durant leur dernière heure dans la capitale, à un concert d'orgues à la cathédrale de St-Nicolas, puis s'en retournèrent chez eux, emportant le meilleur des souvenirs de ces deux belles journées.



Photo du groupement

Il ne nous reste qu'à féliciter le comité d'organisation qui assumait sa tâche à la perfection. Des remerciements s'adressent surtout à M. Ls. Dévaud, président, et à M. Ls. Sudan, secrétaire de l'*Abeille fribourgeoise*, ainsi qu'à M. J. Dietrich, président de la Fédération fribourgeoise d'apiculture. Fribourg a été à la hauteur de sa tâche. Une fois de plus, il a montré son caractère hospitalier envers ses Confédérés, qu'il sut recevoir dignement.

Nous est-il permis, en terminant cette trop courte relation, de signaler deux correspondances parvenues au comité, de congressistes enchantés de leur séjour sur les bords de la libre Sarine :

« Gardons tous un souvenir radieux de ces journées vécues parmi nos chers Confédérés fribourgeois où nous reçûmes un accueil vraiment touchant et des plus sympathiques.

» (Signé :) C. J. »

et cet autre :

« Décidément, je m'attache toujours davantage à ce canton de Fribourg. Plus je le connais, plus je me laisse prendre à son charme rustique. Sa grande foi religieuse lui donne une très grande unité et un rayonnement spirituel certain. On y sent des traditions solides.

» Pour l'instant, je te renouvelle mon merci très chaleureux et sincère. Je suis rentré de Fribourg, dimanche dernier, avec le cœur bien rempli de réconfort moral, réconfort engendré par votre accueil simple et franc autant que généreux, l'esprit enrichi de visions charmantes. Le contact entre collègues apiculteurs romands n'est jamais vain. C'est ce qu'il y a de meilleur encore.

» (Signé :) E. F. »

Nous croyons agir dans l'idée de nos deux aimables correspondants en publiant ci-après la photographie du congrès à Grange-neuve.

Réussira-t-elle à faire revivre quelque peu les doux souvenirs de cette manifestation qui s'estomperont dans l'avenir si incertain et changeant.

*P. Chassot.*

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Société genevoise d'apiculture.

Réunion amicale, lundi 12 août, à 20 h. 30, au jardin du Restaurant de l'Arquebuse, Rue du Stand 36.

### Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

Les membres de la section sont avisés que la réunion locale qui avait été fixée primitivement au 5 mai à Buix, rucher L. Goffinet, a été reportée au 4 août prochain. La séance sera très intéressante et nous comptons sur une forte participation. Donc rendez-vous à 2 h. après-midi à Buix.

Pour le comité : *Altermath.*

## NOUVELLES DES RUCHERS

*A. Porchet, Vevey. Rucher à Carrouge (Jorat), le 13 juillet.* — Sur mes 14 ruches hivernées, 1 a été réunie à sa voisine au début de mai parce qu'insuffisamment peuplée, et 13 hausses furent posées entre le 11 et le 27 mai.

Les cinq plus avancées purent profiter de la floraison vernale qui passa, on s'en souvient, par un temps pourtant peu propice aux butineuses, et firent de beaux magasins. Quant aux trois retardataires, calottées seulement le 27, elles n'ont mis que d'insignifiants dépôts dans leur grenier.

L'extracteur a joué le 9 juillet. Dix hausses ont été prélevées seulement. Elles m'ont rempli complètement un maturateur de 100 kg. Tout est de nouveau en place, avec l'espoir d'une seconde miellée.

Je n'ai eu qu'un seul essaim, un petit. Je l'ai traité en fils unique, mais il n'a point été ingrat pour tant de minutieuse sollicitude dépensée : il a bien travaillé et bien prospéré.

Voilà dix ans que je n'avais extrait spécialement le miel blond. C'est que, quand il faut se déplacer à une vingtaine de kilomètres, on simplifie nécessairement. Je ne faisais plus, en particulier, qu'un seul prélèvement en août. Mais c'était une corvée, tant les abeilles sont grincheuses et fureteuses à cette époque ; de plus, je trouvais une proportion plus ou moins forte de miel cristallisé chaque fois. En reprenant le moyen classique, je subirai moins de mécomptes.